

**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
- Prérequis entre cours .....	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	4
Informations diverses .....	5
- Liste des bacheliers proposant cette mineure .....	5
- Conditions d'admission .....	5
- Formations ultérieures accessibles .....	5
- Infos pratiques .....	5

## Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

L'approfondissement en sciences pharmaceutiques - recherche vous offre:

- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en sciences pharmaceutiques, en lien direct avec la recherche expérimentale en laboratoire.
- d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure ;
- l'occasion de réaliser un stage d'immersion professionnelle afin de découvrir le rôle du pharmacien dans un laboratoire de recherche concernant les sciences pharmaceutiques et/ou le médicament.
- l'occasion de réaliser un stage à l'étranger dans un laboratoire de recherche

## Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences dans le domaine de la recherche en sciences pharmaceutiques et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence, pour étudier en profondeur une problématique ou un système complexe relevant des sciences pharmaceutiques, en vue de faciliter le choix de la finalité de son master, ou de préparer le choix de la finalité approfondie, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit le complément disciplinaire en sciences pharmaceutiques.

Au terme du complément disciplinaire en sciences pharmaceutiques-recherche, l'étudiant est capable de :

- Compl-discipl.1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains domaines d'intérêt pour la recherche expérimentale en sciences pharmaceutiques afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master.
- Compl-discipl.2. Développer une analyse approfondie et intégrée de questions concrètes en sciences pharmaceutiques relatives à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
- Compl-discipl.3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences pharmaceutiques.
- Compl-discipl.4. Réaliser une première expérience de stage afin de se projeter dans sa future profession de pharmacien-chercheur
- Compl-discipl. séjour dans une autre institution à l'étranger. S'il effectue une partie de son parcours de formation à l'étranger : évoluer dans un environnement international et multiculturel, généralement dans une autre langue que le français, et s'ouvrir à d'autres expériences pédagogiques.

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

#### Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

2 3

#### ○ Deuxième année de bachelier (15 crédits)

##### ○ Cours obligatoires

L'étudiant est tenu de suivre les cours suivants.

○ LANGL1855	Anglais médical	Timothy Byrne (coord.), Carlo Lefevre (coord.)	30h	3 Crédits	2q	X	
○ WFARM1219	Biophysique appliquée aux médicaments	Bernard Gallez (coord.), Marie-Paule Mingeot	30h+15h	3 Crédits	1q	X	
○ WFARM1247	Traitement statistique des données	Céline Bugli (suppl&eacute;e Catherine Legrand), Catherine Legrand	15h+15h	3 Crédits	2q	X	
○ WFARM1239	Atelier informatique et de recherche bibliographique appliquée au médicament	Patrice Cani	5h+10h	2 Crédits	1q	X	
○ WMD1200T	Eléments d'épidémiologie (théorie)	N.	20h	2 Crédits	2q	X	
○ WMDS1213G	Psychologie générale et médicale (partim psychologie générale)	N.	15h	2 Crédits	1q	X	

#### ○ Troisième année de bachelier (15 crédits)

Dans le cadre de la mineure d'approfondissement en sciences pharmaceutiques - recherche, l'étudiant est tenu de choisir l'une des deux possibilités suivantes. Un transfert vers le programme de la mineure d'approfondissement en sciences pharmaceutiques est toutefois possible.

○ WFARM1380	Introduction à la recherche pharmaceutique y compris stage	N.		7 Crédits		X	
-------------	--	----	--	-----------	--	---	--

						Bloc annuel	
						2	3
WFARM1311	Projet expérimental personnel	N.		8 Crédits	2q		x

### ⌘ Formation minimale à l'étranger (15 crédits)

L'étudiant qui réalise une partie de son parcours à l'étranger (de l'ordre de 30 crédits) pourra intégrer une partie de ce parcours dans son programme, en lieu et place des 15 crédits de sa mineure d'approfondissement en sciences pharmaceutiques.

WFARM1399	Formation minimale à l'étranger (ERASMUS)	N.		15 Crédits			x
-----------	---	----	--	------------	--	--	---

### Prérequis entre cours

Un document [prerequis-2015-app-wfarr100p.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

### Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

## Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> [Bachelier en sciences pharmaceutiques](#) [ prog-2015-farm1ba ]

### CONDITIONS D'ADMISSION

La mineure d'approfondissement en recherche en sciences pharmaceutiques est uniquement accessible aux étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences pharmaceutiques, sans condition d'accès.

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Intégrée au programme de bachelier en sciences pharmaceutiques, cette formation donne accès au Master en sciences pharmaceutiques. Cette mineure prépare à la finalité approfondie du Master.

### INFOS PRATIQUES

#### Inscription à la mineure

##### 1. Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une mineure)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de bachelier (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

##### 2. Modification de l'inscription à la mineure

Les demandes de modifications doivent être soumises, après discussion avec le conseiller aux études, à la commission d'admission, via le secrétariat (Annie.Celis@uclouvain.be, Av. Mounier, 73 à 1200 Bruxelles) qui jugera de l'acceptabilité de la demande. La date limite pour faire la demande est fixée au 30 septembre.

#### Inscription aux cours de la mineure

##### 1. Informations sur les séquences de cours contraignantes

##### 2. Inscription aux activités de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

#### Organisation des horaires des examens

##### 1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens se réalise au moment de l'inscription aux examens des activités du programme de majeure aux périodes indiquées par l'Ecole de pharmacie et au moyen d'un bulletin remis aux étudiants à cet effet.

##### 2. Consultation des horaires d'examens

L'horaire des examens est affiché aux valves de l'Ecole de pharmacie en temps utile.